



Approuvé



**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement
de l'école des Cœurs-Vaillants, tenue le mardi 19 décembre 2023, à 19h00, en ligne
via TEAMS.**

Personnes présentes lors de cette assemblée :

Mylène Renaud, représentante des parents et présidente

Émilie Moisan-De Serres, représentante des parents et vice-présidente

Mathieu Bujold, représentant des parents

Simon Melançon, représentant au Comité des parents

Marloes Poiesz, représentante des parents

Anabel Bujold, représentante du personnel enseignant

Marie-Claude Landry, représentante du personnel enseignant

Myriam Martin, représentante du service de garde

Fatiha Benalouache, représentante de soutien

Maude Collin-Lefebvre, représentante des professionnels

Louise Roberge-Lemieux, directrice

Emmanuelle Goyette, directrice adjointe

Andréanne Bergeron, secrétaire

Autres personnes présentes

Khadijaa Said, parent substitut

Victor Lopez, parent

Olivia Lafontaine, présidente de l'OPP

Bloc ouverture

1. Ouverture de la séance

Madame Mylène Renaud souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement et annonce l'ouverture de la séance à 19h03.

2. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Madame Mylène Renaud informe l'assemblée qu'il y a quorum.

3. Adoption de l'ordre du jour

Madame Mylène Renaud présente les points à l'ordre du jour.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-24/23-16

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Claude Landry et appuyé par madame Émilie Moisan De-Serres et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter l'ordre du jour suivant :

BLOC OUVERTURE

1. *Ouverture de la séance*
2. *Vérification du quorum*
3. *Adoption de l'ordre du jour*
4. *Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2023*
5. *Suivi au procès-verbal de la séance du 26 septembre 2023*
6. *Suivi aux formations obligatoires des membres*
7. *Invités spéciaux*
8. *Période de questions du public*

BLOC DÉCISION ET CONSULTATION

9. *Budget et fonctionnement du CÉ*
10. *Budget de l'école et budget du service de garde*
11. *Politique sur les critères d'inscription*
12. *Activités spéciales (croisière, classe, nature, etc.)*
13. *Le projet éducatif 2023-2028*
14. *Échéancier de la grille-matières 2024-2025*

BLOC INFORMATION

15. *Intervention du président ou de la présidente*
16. *Prévision de la clientèle*
17. *Informations de la directrice*
18. *Document d'information générale aux parents*
19. *Rapport du représentant du comité de parents*
20. *Questions des membres et date de la prochaine séance*
21. *Levée de la séance*

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 26 septembre

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-24/23-17

IL EST PROPOSÉ par madame Marloes Poiesz et appuyé par monsieur Mathieu Bujold et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter le procès-verbal du 26 septembre 2023.

Le procès-verbal du 26 septembre 2023 est **ADOPTÉ** à l'unanimité.

5. Suivi au procès-verbal de la séance du 26 septembre

Madame Louise Roberge-Lemieux annonce que le projet de photographie Help portrait a su profiter à 75 familles de notre école. Les photos seront partagées lors de la séance du mois de janvier.

Le projet *Grande lessive* a eu lieu le 19 octobre devant l'école et a reçu de beaux commentaires. L'enseignante d'arts plastiques souhaite le revivre dans le futur. Pour ce qui est du projet culturel avec la Ville de Québec, un suivi sera fait lors de la séance de janvier par Mme Annabelle Lavoie-Santerre fera un suivi du projet lors de la séance de janvier.

Il a été question de l'appui de la fondation au niveau des activités parascolaires. Le conseil d'administration de la fondation a décidé de consacrer son aide aux besoins de bases des familles et au matériel scolaire.

Madame Louise Roberge-Lemieux revient sur le sujet des projets d'agrandissement au Centre de services scolaire des Découvreurs. Elle explique que le ministère priorisait des agrandissements aux plus petites écoles pour équilibrer le nombre de groupes (3 classes par niveau, c'est déjà le cas à Cœurs-Vaillants).

Il avait également été question du réaménagement de l'espace vélo et du verdissement de la cour, un suivi plus complet sera fait pendant la séance. Une deuxième phase sera vécue d'ici juin 2024 grâce à un montant de 5000\$ qui a été octroyé.

Pour ce qui est de la sécurité routière en début d'année scolaire, les capsules n'ont pas été renvoyées, mais des activités ont été vécues avec le club automobile sur le terrain. De nouvelles capsules seront produites avec nos nouveaux brigadiers.

Madame Louise Roberge-Lemieux poursuit avec la collecte de denrées de la Saint-Vincent-de-Paul. Il y a eu une belle participation encore cette année, 90 familles du quartier pourront bénéficier de ces denrées.

Monsieur Mathieu Bujold demande si seulement les parents membres du conseil d'établissement ont reçu le questionnaire de la Ville de Québec concernant l'aménagement

du boulevard Neilson. Madame Louise Roberge-Lemieux répond que non, tous les parents de l'école l'ont reçu. Elle rappelle que le sondage doit être rempli au plus tard le 22 décembre.

Madame Louise Roberge-Lemieux fait un suivi en lien avec la zone d'attente du service de garde. Madame Josée Royer, enseignante et responsable du comité Enfants K à l'école présentera en janvier un projet qui pourrait utiliser cet espace. Elle conclut en faisant un rappel de la résolution adoptée en courriel concernant les sorties spéciales au préscolaire et l'activité des finissants.

6. Suivi aux formations obligatoires des membres

Madame Mylène Renaud rappelle que les membres du conseil d'établissement doivent suivre une formation obligatoire disponible en ligne.

Madame Louise Roberge-Lemieux présente le compte-rendu des formations des membres. Les membres pourront consulter les fiches et les capsules en ligne.

7. Invités spéciaux

Madame Olivia Lafontaine, présidente de l'OPP, est invitée à présenter les travaux de l'organisation. Cette année ce sont environ 7 parents qui s'impliquent dans l'organisation. L'activité *Troc ton livre* devait être fait avant les fêtes, mais report après le congé dû aux grèves. L'organisation participera également à l'album des finissants, à l'organisation du souper spaghetti en offrant quelques bénévoles. Il était également question d'organiser un moment pour jouer à des jeux de société. L'OPP souhaite poursuivre le volet de développement durable en offrant des trousseaux pédagogiques pour les classes extérieures (notamment avec une idée de potager). L'organisation offre toujours un soutien à Mme Brigitte Lachapelle pour le jumelage de familles nouvellement arrivées dans le quartier.

8. Période de questions du public

Il n'y a pas de questions.

Bloc consultation décision

9. Budget de fonctionnement du CÉ

Madame Louise Roberge-Lemieux présente le budget de fonctionnement du conseil d'établissement.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-24/23-18

IL EST PROPOSÉ par monsieur Simon Melançon et appuyé madame Anabel Bujold par et **RÉSOLU UNANIMEMENT** que budget de fonctionnement du CÉ soit adopté.

10. Budget de l'école et du service de garde

Madame Louise Roberge-Lemieux présente le budget initial de l'école. Un budget révisé sera présenté en janvier, celui-ci sera conçu avec les données reçues au 30 septembre 2023.

Monsieur Mathieu Bujold remarque une augmentation dans certains postes budgétaires, il demande si c'est une demande qui a été faite par l'école ou bien ils ont été augmentés en fonction de l'inflation. Madame Louise Roberge-Lemieux répond que puisque toutes les écoles sont déficitaires, l'administration du CSSDD a bonifié le montant dans toutes les écoles. Elle ajoute que les coûts sont en effet plus élevés, c'est notamment dû aux besoins des différents milieux, par exemple l'augmentation des tâches administratives mène à l'augmentation de ce budget.

Monsieur Mathieu Bujold demande quelle est la différence entre la cote 8 de l'indice de faible revenu (IFR) et les cotes plus élevées quant au budget « Soutien aux apprentissages pour milieu défavorisé. » Madame Louise Roberge-Lemieux répond que pour avoir droit à ce montant, il faudrait que l'école ait un IFR de 9 ou 10. Aux Découvreurs, seule une école possède cet indice.

Monsieur Mathieu Bujold demande d'où vient l'écart de 40 000\$ pour le soutien à la classe. Madame Louise Roberge-Lemieux répond qu'il s'agit de l'aide à la classe, elle ne connaissant pas cette offre à ce moment.

Madame Émilie Moisan-De Serres souligne que le montant pour l'aide à la classe à notre école diminue alors que le gouvernement parle d'augmenter cette aide, elle trouve cela inquiétant. Madame Louise Roberge-Lemieux répond qu'il y aura une vérification de ce montant. Il était moindre et souligne qu'on peut toujours demander de l'aide en cours d'année.

Le budget du service de garde sera présenté par monsieur Serge Dufour en janvier.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-24/23-19

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Claude Landry et appuyé par monsieur Mathieu Bujold et **RÉSOLU UNANIMEMENT** que le budget initial de l'école soit reçu.

10. Politique sur les critères d'inscription

Madame Louise Roberge Lemieux présente un résumé de la Politique sur les critères d'inscription du CSSDD. Le but étant d'offrir un traitement équitable dans le cadre des obligations de la Loi sur l'instruction publique.

Madame Émilie Moisan-De Serres se dit satisfaite quant aux critères d'inscription spécifiques pour les maternelles 4 ans, notamment pour les enfants fréquentant un service de garde éducatif. Monsieur Simon Melançon partage ce qui a été discuté au comité de parents. Il est en accord avec les propositions dans le document.

Monsieur Mathieu Bujold demande si l'école doit souvent utiliser les critères d'inscription dans les cas de refus. Madame Louise Roberge-Lemieux répond que c'est plutôt rare que cela se fasse à l'École Cœurs-Vaillants, mais ce fut le cas pour l'année 2023-2024 avec la fermeture d'une classe de maternelle. Madame Mylène Renaud questionne la direction pour connaître

son opinion sur les modifications à la présente politique. Madame Roberge-Lemieux répond qu'elle apprécie l'ajout de marqueurs temporels dans la politique. Le fait que ce soit circonscrit dans le temps donne plus de temps pour faire l'inscription et les transferts.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-24/23-20

IL EST PROPOSÉ par madame Mylène Renaud et appuyé par madame Émilie Moisan-De Serres et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'approuver les modifications apportées au Cadre de référence relatif à l'admission et aux critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire.

11. Activités spéciales (croisières, classe nature, etc.)

Madame Louise Roberge-Lemieux fait un retour sur les deux sorties proposées lors de la consultation par courriel. Les réponses pour la croisière des finissants étaient positives à plus de 75%.

Elle présente les projets de sorties éducatives culturelles en anglais pour les élèves de 6^e années proposées par Mme Kim Payne, enseignante d'anglais. Il s'agit d'une activité immersive du Morin Center et rallye animé en anglais. Madame Louise Roberge-Lemieux et Miss Payne sont conscientes que ce sont les mêmes parents qui sont sondés pour la croisière et pour la sortie d'anglais. Elles prévoient qu'il pourrait y avoir un souci pour des raisons financières, cela dépendra du taux de réponse positive.

Madame Mylène Renaud trouve que ces activités sont intéressantes, il faut sonder l'intérêt des parents considérant le coût à prévoir. Monsieur Simon Melançon croit que les activités seront appréciées par les enfants, il laisse le choix aux parents d'accepter ou non.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-24/23-21

IL EST PROPOSÉ par madame Marloes Poiesz et appuyé par monsieur Mathieu Bujold **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'envoyer la consultation pour la sortie culturelle d'anglais des 6^e années.

12. Le projet éducatif 2023-2028

Madame Louise Roberge-Lemieux fait un résumé des rencontres du comité de pilotage avant de présenter le projet éducatif.

Monsieur Simon Melançon partage son vécu au comité de parents, il souligne la chance d'avoir eu une démarche de qualité pour l'élaboration du projet éducatif. Il souligne la démarche participative et souligne qu'en se comparant, il était surpris de constater à quel point les travaux allaient bien à notre école.

Madame Mylène Renaud ajoute qu'elle est satisfaite du rendu. Beaucoup de travail a été accompli à partir du gabarit de départ et elle sent que les commentaires ont été pris en compte. Elle ajouterait une indication sur la périodicité de révision du document. Madame

Louise Roberge-Lemieux répond que ce projet est disponible jusqu'en 2027 et qu'un compte-rendu doit être fait annuellement à l'assemblée générale des parents.

Monsieur Mathieu Bujold félicite l'équipe qui a travaillé sur le projet, il y voit une belle intégration du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) du CSSDD. Il souhaite que ce document soit disponible à plus grande échelle pour faire rayonner l'école.

Madame Émilie Moisan-De Serres trouve qu'il s'agit d'un document qui rend fière notre école. Elle propose différents moyens de diffuser le projet, notamment en ayant des copies papier à l'école ou d'envoyer une copie lors de l'inscription des enfants. Une affiche résumant les points pourrait se trouver à l'accueil de l'école ou au point d'attente du service de garde.

Madame Mylène Renaud rappelle que c'est un document de pilotage et non pas de surveillance, elle souligne l'importance de la diffusion pour établir une belle collaboration avec les parents.

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-24/23-22

IL EST PROPOSÉ par madame Anabel Bujold et appuyé par madame Myriam Martin et **RÉSOLU UNANIMEMENT** approbation du projet éducatif 2023-2028 avec les modifications proposées.

13. Échéancier de la grille-matières 2024-2025

Madame Louise Roberge-Lemieux présente la démarche et l'échéancier de la grille-matières pour l'année 2024-2025. On y reviendra après les fêtes, la présentation à l'équipe-école sera faite à l'assemblée du 9 janvier.

Bloc information

15. Intervention du président ou de la présidente

Madame Mylène Renaud souligne l'arrivée des nouveaux membres parents. Elle observe plus de diversité au sein du conseil cette année et se dit contente de la composition de celui-ci.

Elle annonce que le transfert du courriel de la présidence a bel et bien été fait. Elle a reçu quelques questions de parents, notamment concernant les déchets sur la cour d'école. Des parents ont suggéré à l'achat d'une poubelle ou d'un bac de tri (recyclage, compost, poubelle). Les utilisateurs de la cour n'ont pas accès à des poubelles extérieures lorsqu'ils viennent en dehors des heures d'école.

16. Prévisions de la clientèle

Madame Louise Roberge-Lemieux présente la prévision de la clientèle jusqu'en 2027-2028. On prévoit encore un ajout de groupes, mais l'école est déjà en surcapacité. La réalité du milieu suit la tendance prévue, difficile de voir si les chiffres prévus vont se réaliser.

Monsieur Simon Melançon demande si des locaux de l'école peuvent être réaménagés en classe si on doit ajouter des groupes de plus. Madame Louise Roberge-Lemieux répond qu'il n'y a pas question de toucher à la bibliothèque et que l'organisation scolaire se fait selon la période

d'inscription, et non pas en fonction de la prévision. Elle ajoute que pour avoir assez de place au primaire, la stratégie retenue cette année était de fermer une classe du préscolaire, bien que le nombre d'élèves inscrit fût suffisant pour avoir 4 classes. Le Centre de services scolaire va envoyer l'organisation scolaire au mois de juin, c'est à ce moment qu'elle saura s'il y a des transferts à prévoir ou avoir des classes multiniveaux.

Madame Mylène Renaud mentionne les planifications de construction et d'agrandissement sur le territoire, elle croit qu'il y aura d'autres éléments à considérer. Madame Louise Roberge-Lemieux répond qu'un équilibre devrait revenir à la fin de ces agrandissements et constructions, mais rappelle que ces écoles doivent également relocaliser des élèves pendant ces projets d'agrandissement.

Monsieur Mathieu Bujold consulte les enseignantes membres du conseil pour connaître leur réalité avec le nombre d'élèves en classe et à quel moment devient-il impossible de continuer d'ajouter des élèves. Madame Marie-Claude Landry répond que depuis que le nombre d'élèves au préscolaire a été réduit à 19 enfants, elle est toujours à 19 élèves. C'est à partir de mars que les enfants qui arrivent dans l'aire de desserte ont le droit de fréquenter leur école de quartier, les dépassements arrivent à ce moment. Madame Anabel Bujold ajoute qu'il ne s'agit pas tant du nombre d'élèves par classe, mais bien des élèves en tant que tels. Cette année elle a 20 élèves sur une possibilité de 22. De son expérience, elle a déjà eu des classes en dépassement et ces élèves étaient plus disciplinés que pouvait l'être une classe de 18 élèves. Elle termine en parlant de l'environnement physique qui devient plus difficile, notamment avec l'ajout d'ameublement ou bien que des élèves plus grands occupent plus d'espace au 2e et 3e cycle.

17. Informations de la directrice

C'est la dernière semaine avant les vacances, madame Emmanuelle Goyette présente les activités et thématiques quotidiennes jusqu'au départ pour le congé des fêtes. L'ambiance des fêtes se fait bien sentir dans l'école, toutes les classes restent encore dans leurs apprentissages. Elle ajoute que plusieurs classes de l'école ont bénéficié d'activités surprises comme la visite de la caravane littéraire et le Christmas Caroling avec miss Payne. Madame Marie-Claude Landry ajoute que la grève des dernières semaines a eu un impact sur l'enseignement, mais que tout le monde fait son possible pour rattraper ce retard et vivre l'esprit des fêtes avec les élèves.

Madame Louise Roberge-Lemieux conclut en annonçant qu'une vingtaine d'arbres ont été plantés pour verdir la cour d'école. Une deuxième phase de verdissement sera réalisée après le bel accueil de la première.

18. Document d'information générale aux parents

Madame Louise informe que la direction travaille sur certains documents d'informations absence, horaire de l'école, sécurité, informations placées ensembles pour faciliter la communication. Il sera présenté en janvier ou février et pourra être bonifié.

19. Rapport du représentant du Conseil au Comité de parents

Il y a eu trois rencontres du Comité de parents depuis la dernière séance du Conseil d'établissement. Plusieurs sujets ont été traités dont il a été question lors de notre séance,

notamment les projets éducatifs, les agrandissements, le Cadre de référence des critères d'inscription, etc.

Le comité de parents a traité des enjeux de recrutement à la rentrée. Le directeur général a annoncé que 97% des enseignant-e-s du Centre de services scolaire des découvreurs possède un brevet (97%). Une minorité est qualifiée, mais n'a pas le brevet.

Il y a eu une présentation du projet de loi 23, pour annoncer les changements dans la gouvernance scolaire. Le Directeur général sera nommé par le ministre de l'Éducation. Il y avait une gouvernance locale, c'est à suivre en 2025.

Il y a eu une conférence sur le temps d'écran des enfants qui pourrait rebondir dans notre conseil. C'est un enjeu plus au secondaire (Chromebook, cellulaires) et il y aura une réglementation ministérielle pour l'usage des cellulaires à l'école à venir.

20. Questions des membres et date de la prochaine rencontre

Monsieur Simon Melançon fait un retour sur les consultations des dernières années concernant l'implantation de l'anglais intensif en 6^e année. Les membres parents souhaitent que l'anglais intensif soit offert à partir de 2024-2025. Les travaux de la grille-matières sont à venir dans les prochaines semaines.

Document de monsieur Melançon à joindre au PV, en attente

Madame Mylène Renaud ajoute que les parents voulaient aborder le sujet plus tôt dans l'année et qu'il s'agissait d'un désir des représentants des parents. Dans les prochaines séances, on cherche à amener des interventions constructives.

Monsieur Mathieu Bujold annonce qu'il ne souhaite pas en faire un cheval de bataille, mais qu'il sera à l'écoute des discussions.

La prochaine rencontre le 16 janvier à 19h.

21. Levée de la séance

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-24/23-23

IL EST PROPOSÉ par madame Marloes Poiesz et appuyé par madame Anabel Bujold et **RÉSOLU UNANIMEMENT** de lever la séance à 22h15.

Mylène Renaud
Présidente

Louise Roberge-Lemieux
Directrice

Index des résolutions

Résolutions	Date	Sujet
CE-24/23-16	2023-12-19	Adoption de l'ordre du jour
CE-24/23-17	2023-12-19	Adoption du procès-verbal du 26 septembre
CE-24/23-18	2023-12-19	Adoption du budget de fonctionnement du CÉ.
CE-24/23-19	2023-12-19	Réception du budget initial de l'école pour 2023-2024.
CE-24/23-20	2023-12-19	Approbation des modifications apportées au Cadre de référence relatif à l'admission et aux critères d'inscription.
CE-24/23-21	2023-12-19	Autorisation de la consultation aux parents pour la sortie culturelle des 6 ^e années en anglais.
CE-24/23-22	2023-12-19	Approbation du projet éducatif 2023-2028 avec les modifications proposées.
CE-24/23-23	2023-12-19	Levée de la séance.